



# Définition d'une stratégie de gestion des digues

Objectif : avoir une meilleure connaissance des ouvrages hydrauliques en vue d'une gestion future "officielle"

Stratégie Digue - SMBV Véore -  
Journée ARRA 27-11-15

# Sommaire

- Brefs rappels
- Stage digue
- Compléments et mise à jour
- Définition de la stratégie





# Bassin versant de la Véore

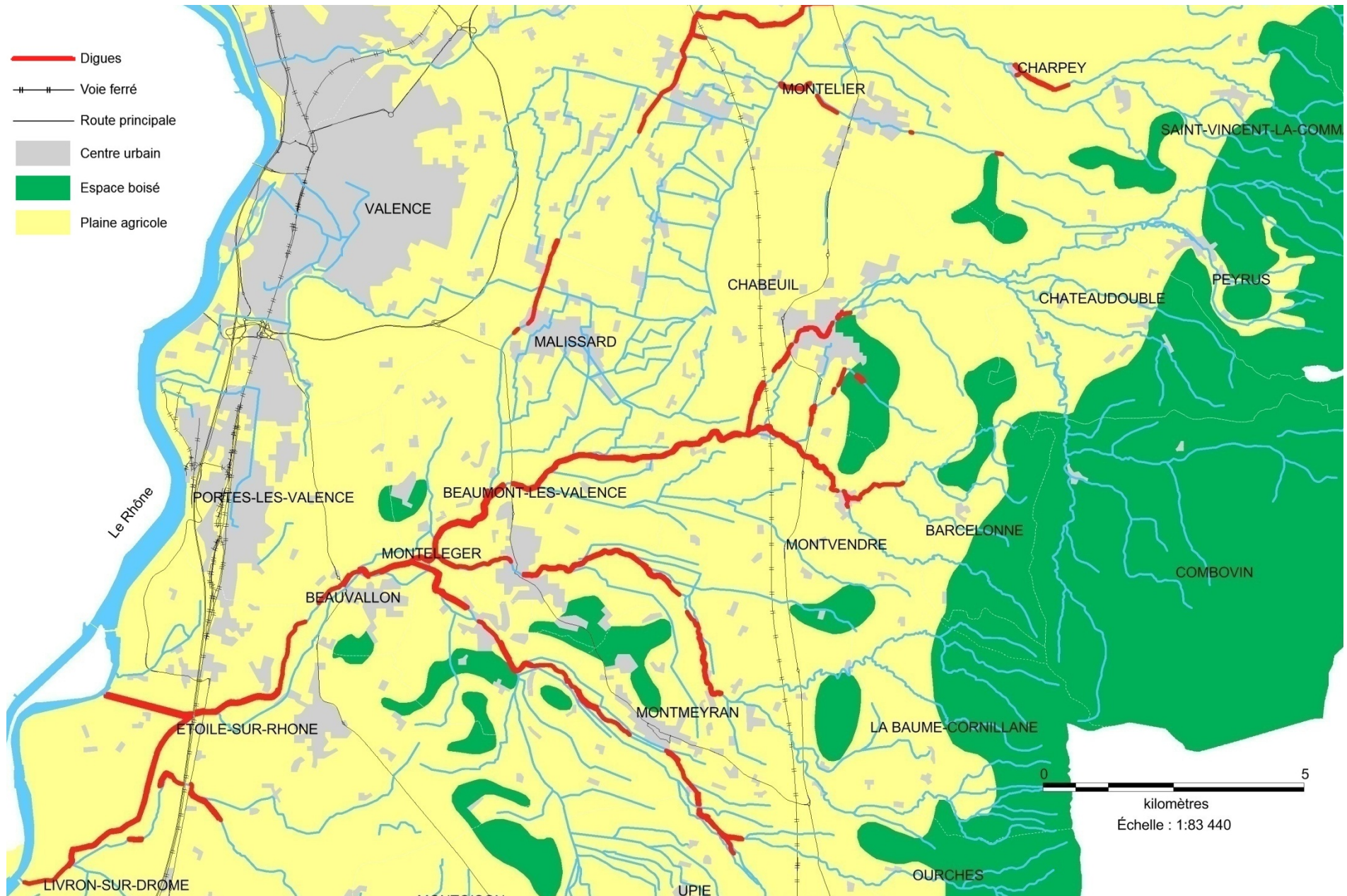




# Brefs rappels

- 2008 : courrier DDT26 pour mise en application décret
- 2009/2010 participation recensement des linéaires
- 2011 : création commission « digues » = dégrossir
- 2012 : stage « définition d'une stratégie de gestion des digues »

# Environ 90 km de digues recensés



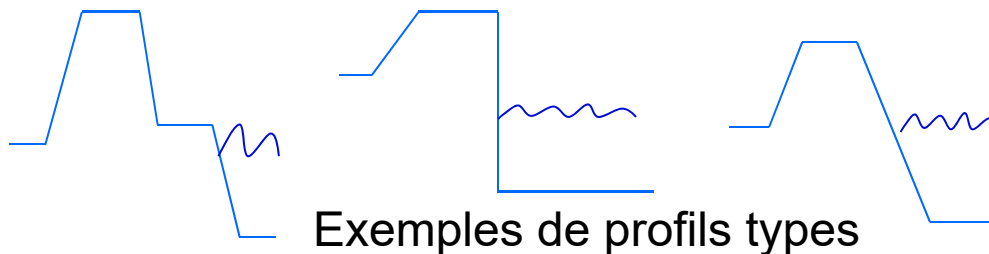
# Stage digue : les bases

- Question de la compétence digue : statuts du SMBVV
- Etat des lieux réglementaires (décret de 2007)
- Boite à outils pour la gestion des digues
- Retours d'expérience sur d'autres bassins versants
  - « Référentiel » interne des coûts d'études et de travaux
- Définition de l'enjeu
  - Décret 2007, basé sur nombre de personnes protégées
  - Question sur l'intérêt général
  - Un seul critère retenu = « la protection des personnes »



# Stage digue : phase terrain

- Relevés de terrain (fiche digue)
  - Parcours à pied
  - Données administratives
  - Relevés des caractéristiques techniques
  - Description végétation
  - Relevés des points singuliers (passage à gué, réseau traversant, pylône,...)
  - **Évaluation risque de rupture : rapport L/H, état général et profil type**



# Stage digue : les résultats

- Grande majorité des ouvrages à la fiabilité douteuse
- Aucune connaissance précise sur la construction
- Définition de « catégories » selon les enjeux
  - Traversées urbaines, villages,...
  - Digue sans enjeux de protection des populations
  - Le reste, plus flou : manque de données hydrauliques, enjeux diffus, éloignés,...



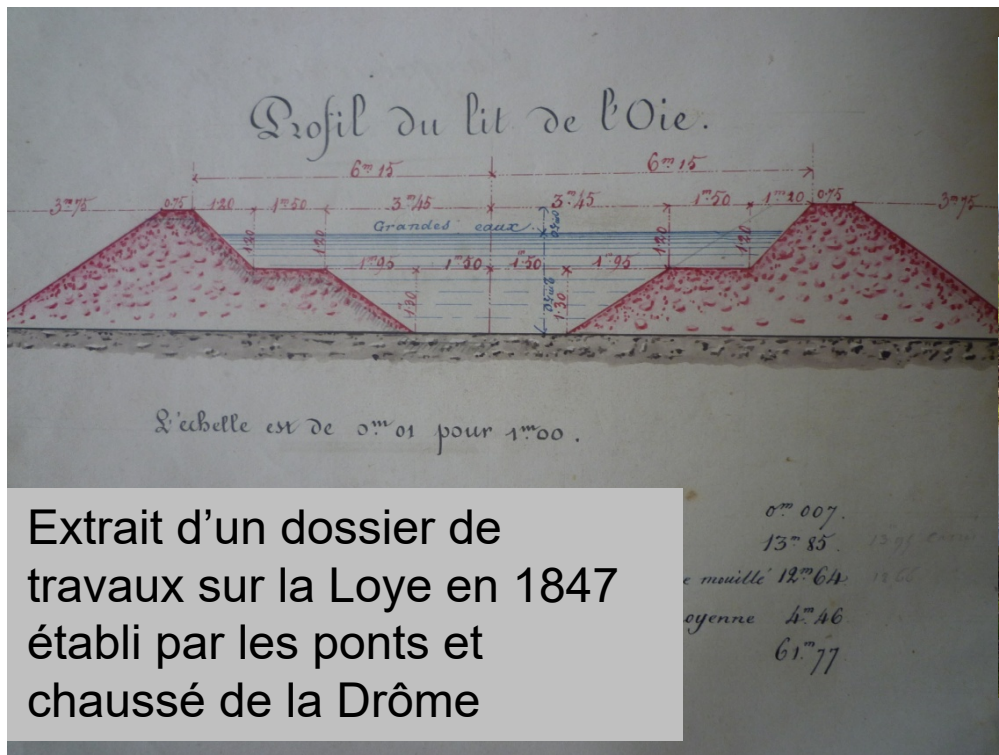






# Compléments et mises à jour

- Consultation des archives départementales
  - Source d'informations importantes

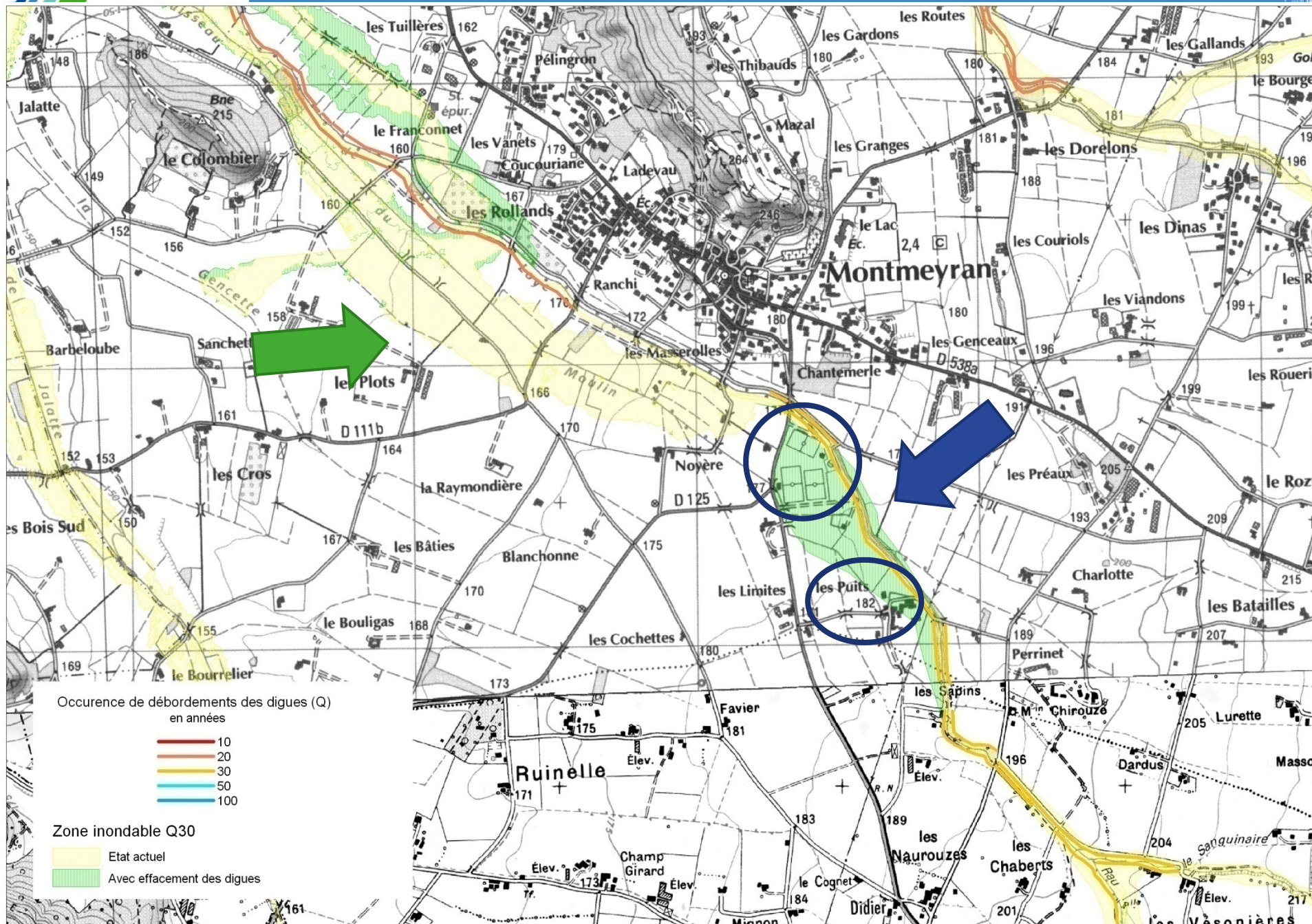


La Loye à Montmeyran

# Compléments et mises à jour

- Consultation des archives départementales
  - Source d'informations importantes
- Etude hydraulique « Directive Inondation » (DDT26/DREAL) :
  - Relevés LIDAR sur toute la plaine
  - Débordement avec/sans digue pour la Q30
  - Occurrence de débordement pour tous les tronçons de digues











# Compléments et mises à jour

- Compléments sur notre « référentiel digue »
  - Participation à différents colloques, journées techniques
  - Adhésion à France Dignes : échanges techniques, veilles
  - Formation « diagnostic de digues »
  
- Nouveau décret digue (2015)
  - Changement des classes A, B et C
  - Notion de système d'endiguement
  - Attente arrêté relatif au contenu des « EDD » digues



# Classement SMBVV

- Catégorie 1 : enjeux forts directement exposés > 15 km de digues
  - Etudes de connaissances de l'ouvrage
  
- Catégorie 2 : enjeux diffus ou éloignés, protection partielle > 50 km de digues
  - Etudes complémentaires nécessaires > études alternatives
  
- Catégorie 3 : absence d'enjeu > 20 km de digues
  - Aucune intervention voire effacement

# Définition de la stratégie : évaluation des coûts

- Étude de connaissance (cat. 1) : 25 000€/km de digue
  - Objectif : diagnostic complet des ouvrages
  - Limitée aux zones où le confortement est seule solution envisageable
  
- Etude alternative : 10 000 € /km de rivière
  - Objectif : recul, effacement, protection rapprochée
  - Construction « à neuf » moins cher que confortement
  - Techniquement et administrativement plus simple
  - Financements croisés

# Définition de la stratégie : fiches actions PAPI

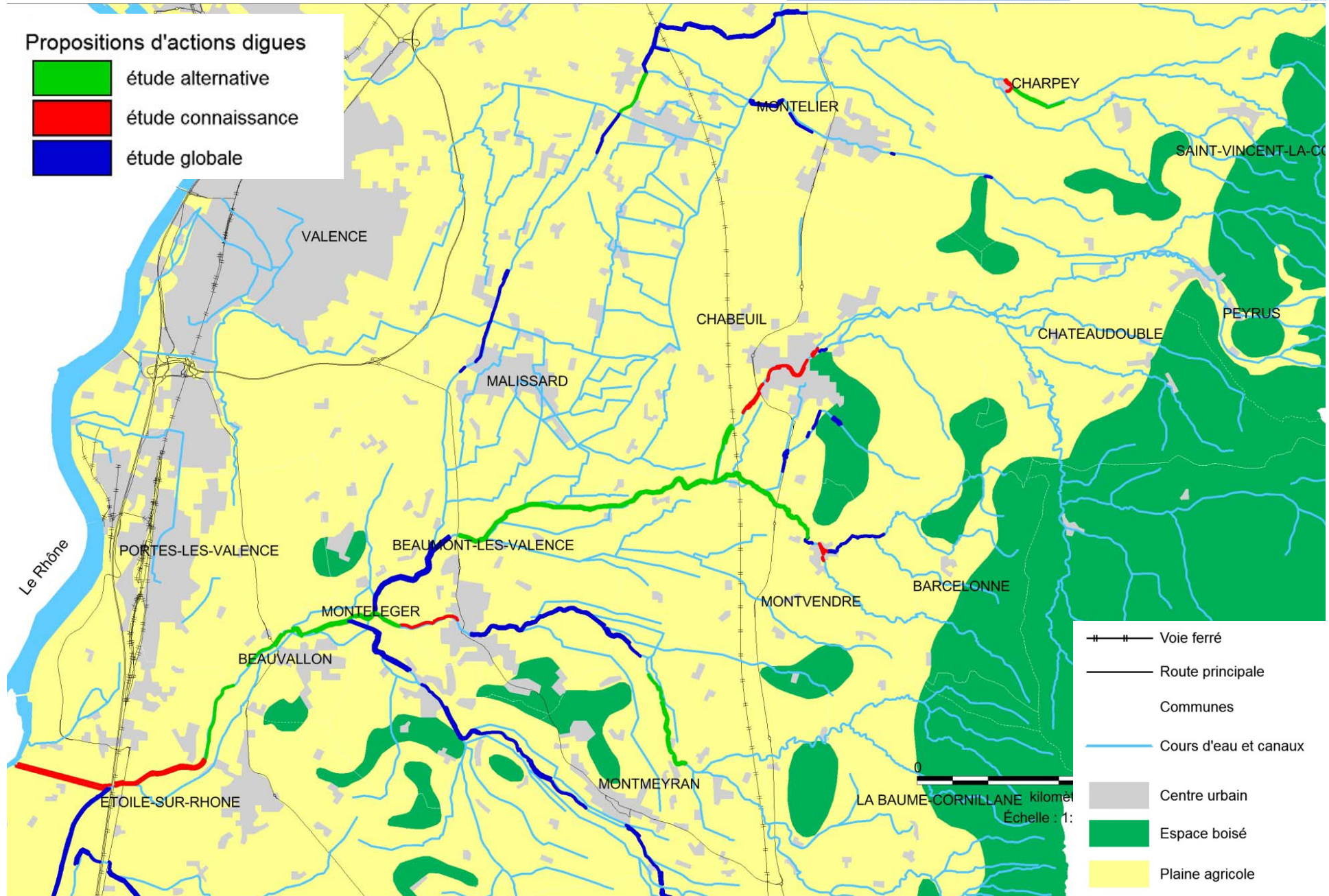
- Critère n°1 : priorité digues protégeant des enjeux forts
  - Rationaliser les investissements sur 5 ans
  - Trois types d'interventions inscrites au PAPI :
    - étude de connaissances : 11km de digues (cat.1)
    - étude alternative : 15 km de digues (cat.2, 3 et 1)
    - étude globale / projet de restauration : 50 km de digues (cat. 3, 2 et 1)
  - Validation de l'ensemble de la démarche par la commission PAPI > **Inscription des actions au PAPI**
- ## Véore Barberolle
- 265 000 € étude de connaissance
  - 150 000 € étude alternative





### Propositions d'actions digues

-  étude alternative
-  étude connaissance
-  étude globale





A suivre...